

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Séance du 19 décembre 2018

Présents : M. D. Servais, Bourgmestre;
MM. D. Lerusse, P.-Ph.Dumont et Mme E.Kerzmann, Echevins;
Mmes. L. Delathuy, M. Devillers-Kinnart, C. Massagor-Loix, S. François, A. Wéry, J. Pirson,
Y. Riga, MM. Y. Fallais, P. Pesser, Conseillers;
Mme. L. Collin, Directrice Générale.

OBJET : Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation - Détermination de la composition politique définitive du Conseil suite aux éventuels apparentements effectués en vertu de l'article L1523-15 dudit Code

Le Conseil communal,

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, spécialement son article L1523-15 §3 al.2 ;

Considérant que les conseillers composant le Conseil communal ont été élus sur les deux listes présentées lors des élections communales du 14 octobre 2018, à savoir, la liste IC, Intérêts communaux et la liste GE, Geerons ensemble ;

Considérant que la liste I.C. ne disposait pas d'un numéro d'ordre national au sens du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation précité ;

Considérant que la liste « G. E. » ne disposait pas d'un numéro d'ordre national au sens du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation précité ;

Considérant qu'il convient dès lors que le Conseil prenne acte des déclarations individuelles d'apparement des membres du Conseil vers une liste possédant un numéro d'ordre commun ;

Vu les déclarations individuelles facultatives d'apparement des conseillers élus sur les listes IC.et GE. ;

Article 1^{er} :

PREND ACTE

Des déclarations individuelles d'apparement suivantes :

Pour la liste **IC Intérêts communaux** :

- Monsieur Dominique SERVAIS déclare s'apparementer à la liste **MR**;
- Monsieur Didier LERUSSE déclare s'apparementer à la liste **CDH**;
- Monsieur Pierre-Philippe DUMONT déclare s'apparementer à la liste **MR**;
- Madame Liliane DELATHUY déclare s'apparementer à la liste **MR**;
- Madame Evelyne KERZMANN déclare s'apparementer à la liste **MR**;
- Madame Michèle KINNART déclare s'apparementer à la liste **CDH**;
- Madame Christiane LOIX déclare s'apparementer à la liste **MR**;
- Madame Sarah FRANCOIS déclare s'apparementer à la liste **MR**;
- Madame Amandine WERY déclare s'apparementer à la liste **MR** ;
- Monsieur Pierre PESSER déclare s'apparementer à la liste **CDH** ;

Pour la liste **GE Geerons Ensemble** :

- Madame Joëlle PIRSON déclare ne s'apparenter à **aucune liste**;
- Monsieur Yves FALLAIS déclare s'apparenter à la liste **PS**;
- Madame Yvette RIGA déclare ne s'apparenter à **aucune liste**.

Article 2. Extrait de la présente sera transmise, pour disposition, à toutes les intercommunales dont la Commune est membre.

La Secrétaire,

L. Collin

Par le Conseil Communal,

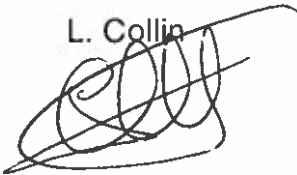
Le Président,

D. Servais

Pour extrait conforme,

La Directrice,

L. Collin



Le Bourgmestre,

D. Servais

